

Le métier de plombier indépendant

Description

Le plombier indépendant figure parmi les artisans les plus souvent sollicités par les particuliers au même titre que [l'électricien auto-entrepreneur](#). Ce professionnel intervient habituellement pour remédier à un problème de plomberie. Toutefois, la profession a énormément évolué au cours de ces dernières années. Des évolutions qui font que ses services sont toujours autant demandés. De nombreuses personnes envisagent alors de se lancer dans ce métier.

[Créez votre entreprise en ligne](#)

Quels sont les conseils à suivre avant de démarrer l'activité ?

Les premiers mois d'activité sont toujours difficiles à appréhender. Pour réduire les incertitudes, le porteur de projet doit se pencher sur certaines questions.

Il faut également qu'il prépare différents documents prévisionnels afin d'avoir une idée plus précise des revenus qu'il peut générer.

Définition du domaine d'intervention

Avant tout, il est conseillé de **mieux conceptualiser son projet**, en précisant différents points tels que la zone d'intervention, le profil de sa clientèle ou encore le type de prestation que l'on souhaiterait mettre en avant.

Délimiter la zone où l'on compte investir permettra déjà de définir ses trajets et également d'identifier les entreprises susceptibles d'être intéressées par les services. Établir le profil de ses clients sera par ailleurs essentiel pour anticiper leurs besoins et mettre au point la meilleure stratégie pour les approcher. Notons que choisir une [prestation de service](#) phare aidera également le plombier indépendant à mieux canaliser ses efforts.

Établissement d'un prévisionnel financier

L'établissement d'un prévisionnel financier est aussi recommandé. En s'appuyant sur

un [bon business plan](#) et une [étude de marché](#) réalisée dans les règles de l'art, le professionnel pourra déjà estimer son chiffre d'affaires en début d'activité. Les prévisions établies serviront de tableau de bord et aideront également l'artisan à choisir le régime juridique et fiscal, les mieux adaptés.

Comment accéder à ce métier en indépendant ?

Contrairement à ce que l'on imagine, le métier de plombier n'est pas accessible à tout le monde. Les intéressés doivent **suivre une formation adéquate** et [choisir un statut juridique](#) adapté. Cela implique naturellement l'accomplissement des démarches administratives obligatoires auprès des autorités concernées.

Prérequis

Les intéressés doivent avant tout **détenir des diplômes ou attestations en lien avec cette profession**. Même si les clients n'exigeront pas la présentation de ces documents avant chaque intervention, ils prouvent tout de même que l'intervenant possède toutes les connaissances requises. À ce jour, ce métier est accessible après avoir obtenu l'un des diplômes suivants :

- Certificat d'aptitude professionnelle en installations sanitaires ;
- Brevet d'études professionnelles en techniques des installations d'équipements sanitaires et thermiques ;
- Brevet de technicien supérieur en fluides, énergies et environnements (sanitaire et thermique).

Certes, posséder l'un de ces diplômes ouvre toutes les portes. Toutefois, l'intéressé doit également **disposer des qualités humaines requises** à savoir :

- Un esprit méthodique ;
- Une certaine aisance relationnelle.

À noter : en dehors du parcours classique, il convient de savoir que de nombreuses spécialisations et certifications sont accessibles. On distingue particulièrement la certification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE). Celle-ci peut augmenter exponentiellement le volume d'affaires de l'artisan. Elle permet effectivement aux particuliers de bénéficier de différentes aides dans le cadre de travaux d'économie d'énergie.

Choix du statut juridique

Choisir un statut juridique constitue une étape particulièrement importante lorsque l'on souhaite se lancer en tant qu'indépendant. Soulignons que ce choix **déterminera les obligations comptables du plombier, mais également son régime social ou fiscal.**

Société

Créer une société reste l'option la plus prisée pour devenir plombier indépendant. En effet, cette solution permet de dissocier son patrimoine personnel de celui de l'entreprise. De quoi se prémunir contre une faillite personnelle dans l'éventualité où le projet entrepreneurial ne rencontre pas le succès escompté.

Dans ce domaine, les intéressés optent soit pour une :

- [EURL](#);
- [SASU](#).

Précisons que la seconde option ne prévoit aucun [capital social](#) minimal et **permet de bénéficier du régime général de la Sécurité sociale.**

Auto-entrepreneur

[Le statut d'auto-entrepreneur](#) **donne les moyens de démarrer ses activités avec plus de facilité.** Ce choix simplifie grandement les formalités obligatoires à régler.

Il est tout aussi important de savoir que le statut permet aussi de bénéficier des régimes réservés à [la micro-entreprise](#), ce qui présente un attrait certain pour les artisans souhaitant alléger leurs charges.

Formalités à suivre

Tout dépend de [la forme juridique](#) retenue par la personne. Ceux qui ont choisi l'auto-entreprise ne devraient rencontrer aucune difficulté puisqu'il s'agira simplement de déclarer leurs activités.

Faire le choix de créer une entreprise oblige le requérant à rédiger les statuts, à libérer ses apports puis à soumettre son dossier aux autorités compétentes pour attendre sa validation. Il faut ensuite [publier une annonce légale](#) de constitution avant de proposer ses services au grand public.

Quelles sont les obligations d'un plombier indépendant ?

Le plombier indépendant est un professionnel du bâtiment, dès lors la loi l'oblige à souscrire une assurance décennale. Celle-ci couvre les malfaçons dues à son éventuelle négligence et protège donc sa clientèle contre les vices cachés de ses ouvrages. Hormis la garantie décennale, l'assurance Responsabilité civile professionnelle (RC Pro) est également indispensable pour réparer les préjudices subis par les tiers dans le cadre de ses interventions.

Bon à savoir : aujourd'hui, les plombiers peuvent facilement dénicher une offre adaptée. Il leur suffit pour cela de consulter un courtier spécialisé. Moyennant des frais supplémentaires, ce professionnel usera de ses contacts pour décrocher un contrat avantageux pour son client.

Le portage salarial est-il intéressant pour le plombier indépendant ?

Le portage salarial constitue également une alternative intéressante pour exercer son métier en toute indépendance. Pour rappel, ce procédé permet au [travailleur indépendant](#) de confier à une structure spécialisée la partie administrative de son activité en contrepartie d'un pourcentage de son chiffre d'affaires. Cette entité versera alors un salaire à l'intervenant après déduction des frais de gestion et des charges sociales.

Cette solution est **avantageuse pour le plombier indépendant**. Le statut de « salarié porté » lui octroie une certaine stabilité financière en plus d'une protection sociale décente. D'autre part, l'agence de portage pourrait lui proposer différentes missions. Si l'entreprise en question jouit d'une bonne réputation, l'artisan s'épargnera une prospection laborieuse, ce qui encore une fois lui garantit une meilleure situation financière. Néanmoins, il faut encore se pencher sur les modalités de rémunération et plus précisément sur les conditions à remplir pour recevoir le salaire minimal prévu.

A lire aussi : [Devenir courtier indépendant](#)

FAQ

Quel est le meilleur statut juridique pour un plombier indépendant ?

Les plombiers ont le choix entre de nombreux statuts pour exercer leurs activités. Ils peuvent se lancer en tant qu'auto-entrepreneurs ou bien fonder une :

- EURL ;
- SASU ;
- EI.

Le principal concerné doit orienter tout simplement son choix en fonction de ses priorités. La SASU offre une meilleure protection sociale tandis que le statut d'auto-entrepreneur facilite grandement le démarrage d'activité. L'EURL et l'EI présentent aussi des avantages indéniables dans certaines situations.

Quel diplôme pour devenir plombier indépendant ?

Plusieurs diplômes donnent les moyens d'accéder à cette profession. Toutefois, la plupart des plombiers en exercice détiennent un :

- CAP ;
- BEP ;
- BTS.

Les intéressés doivent choisir une filière en lien avec les installations sanitaires et thermiques. Ils peuvent envisager de nombreuses spécialisations. Par exemple, le métier de plombier-chauffagiste suscite l'intérêt d'un grand nombre de personnes. Toutefois, devenir un artisan RGE semble aujourd'hui incontournable pour développer sa clientèle.

Quelles sont les missions d'un plombier indépendant ?

Contrairement à ce que l'on imagine, ces professionnels ne proposent pas uniquement des services de dépannage en plomberie. Ils peuvent intervenir dans le cadre de la construction d'une maison ou la rénovation d'une habitation pour concevoir le réseau domestique. Plus ponctuellement, les plombiers installent des appareils qui doivent être raccordés au réseau de distribution des eaux. Certains d'entre eux sont également des experts du chaud ou du froid et sont en mesure d'installer, entretenir ou dépanner divers équipements thermiques.

Quel est le salaire d'un plombier indépendant ?

Un plombier indépendant peut espérer une rémunération supérieure à 2 800 euros nets par mois. Pour parvenir à cet objectif, il devra cependant accumuler de l'expérience et se constituer une large clientèle. D'ailleurs, il peut envisager de fonder une entreprise permettant l'embauche de collaborateurs. Sur le long terme, construire ce type de structure est conseillé dans la mesure où une seule personne ne pourra plus pleinement satisfaire les demandes émanant de ses clients.